

Traduire les droits culturels dans les projets d'eac

FORMATION

Mercredi 11 juin 2025

La Sarbacanne, Théâtre Bernard Blier
2, rue du Bastion 25300 PONTARLIER

Le respect des droits culturels est reconnu comme un cadre de référence pour les politiques culturelles. Que recouvrent précisément ces droits ? Comment peuvent-ils se traduire dans les projets d'éducation artistique et culturelle ? Comment peut-on s'en saisir concrètement au cœur de ces missions ?

Les droits culturels reposent sur une définition large de la culture recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration des droits culturels, 2007). Ils invitent à penser nos actions non plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs et de liens à tisser.

Les droits culturels constituent une boussole indispensable au développement de la citoyenneté et à l'exercice de la démocratie. Dans un contexte où les politiques publiques peinent encore à reconnaître et soutenir pleinement les jeunes dans leurs expressions culturelles, comprendre les droits culturels permet de créer un cadre de référence partagé au sein de la communauté éducative et constitue un socle pour la participation à la vie artistique et culturelle.

OBJECTIFS

- Une clarification de l'approche basée sur les droits humains comme fondements des politiques d'eac
- Un soutien dans le pilotage de projets vigilants à la prise en compte de chacun.e dans la diversité de ces références culturelles
- la prise en main du kit pédagogique Dédale
- Une identification des marges de progrès dans l'exercice des droits culturels
- Une démarche d'échange de pratiques

INTERVENANTE

Réseau culture / Paideia

Depuis fin 2012, l'association Réseau culture 21 développe la recherche-action Paideia en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg. Il s'agit d'analyser collectivement comment les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques et de promouvoir leur développement. Le programme Paideia en France a permis de former aux droits culturels un vaste réseau d'acteurs dans de nombreux domaines.

Christelle Blouët, coordinatrice, Réseau culture 21
Diplômée d'un master de direction de projets culturels après un parcours de 15 ans de direction artistique, Christelle est fondatrice du Réseau culture 21. Elle anime de nombreuses démarches visant à promouvoir une approche transversale de la culture dans les politiques publiques s'appuyant sur des processus participatifs. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France.

Formation organisée par le Le PRÉAC Danse Contemporaine Bourgogne-Franche-Comté, animée par Réseau culture 21

PROGRAMME

Jour 1

9h - Accueil café

9h30 - Introduction à la formation

9h45 - Repères sur les droits fondamentaux
Les droits culturels au cœur des droits humains

10h30 - Jeu Dédale dans les droits culturels
Exploration des droits culturels

11h30 - Pause

11h45 - Retour sur l'expérience du jeu et présentation des autres outils du kit pédagogique

12h30 - Déjeuner

14h - Pratique chorégraphique

15h - Approfondissement des droits culturels
Sous-groupe / binômes de droits et traduction dans les projets eac à partir d'échanges de pratiques
16h - Partage des sous-groupes

16h30 - Le droit à l'éducation en tant que droit culturel
éclairage et discussions

17h - Conclusion collective

17h30 - Fin



réseau culture21 paideia